

Agression

Le vendredi 21 octobre 2022, sur la navette de Rouen, un de nos collègues a reçu deux coups de poing, au niveau du visage et derrière la tête, en essayant de maîtriser un détenu.

En effet, lors de la descente du VTD, en route pour les geôles du palais de justice, celui-ci a fait tomber un téléphone, précisant qu'à la prise en charge un passage sous le portique de détection et une fouille par palpation avaient été réalisés.

Une fouille intégrale est alors ordonnée par le chef d'escorte afin de s'assurer qu'il n'a plus rien sur lui.

Mais cet individu ne veut pas se laisser faire et commence ainsi un déluge d'insultes et de menaces, l'équipage n'a eu d'autres choix que d'utiliser la force stricte et nécessaire pour finaliser la fouille et c'est pendant cette intervention que notre collègue a reçu les coups. Précisant que du tabac fut aussi retrouvé sur lui.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val de Reuil apporte tout son soutien à notre collègue blessé et se tient à ses côtés dans toute ses démarches.

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val de Reuil félicite l'ensemble de l'équipage pour leur professionnalisme et demande à ce que des félicitations leur soient adressées.

Par la même occasion, la CGT pénitentiaire du PREJ de Val de Reuil souhaite rappeler, **n'en déplaise à certains**, que la navette de Rouen n'est pas qu'une dépose mais une extraction à part entière et que le nombre d'agent ne doit pas être revu à la baisse comme cela l'est trop souvent.

A Val-de-Reuil, le 21 octobre 2022

La section locale CGT Pénitentiaire